

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

# Trizay

code INSEE : 17453

1471 habitants

Communauté de communes : Cœur de Saintonge



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W419) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 7 feuilles agrafées à gauche.

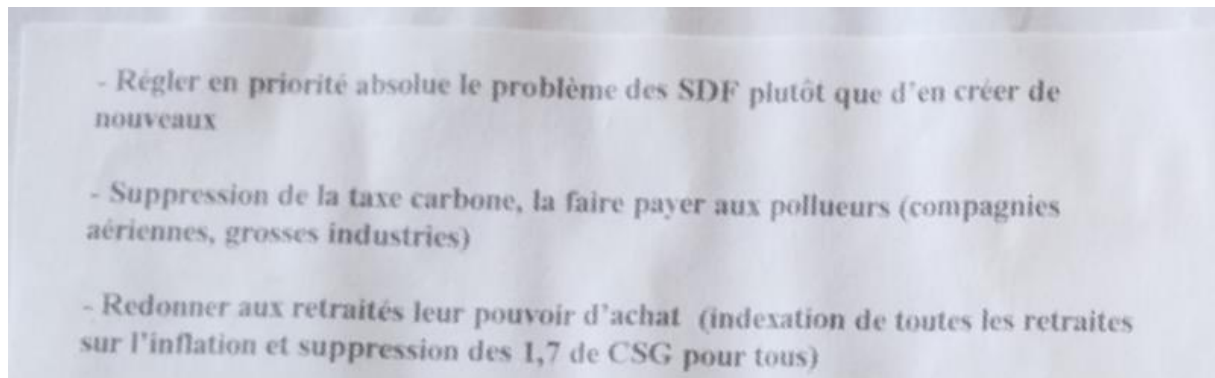
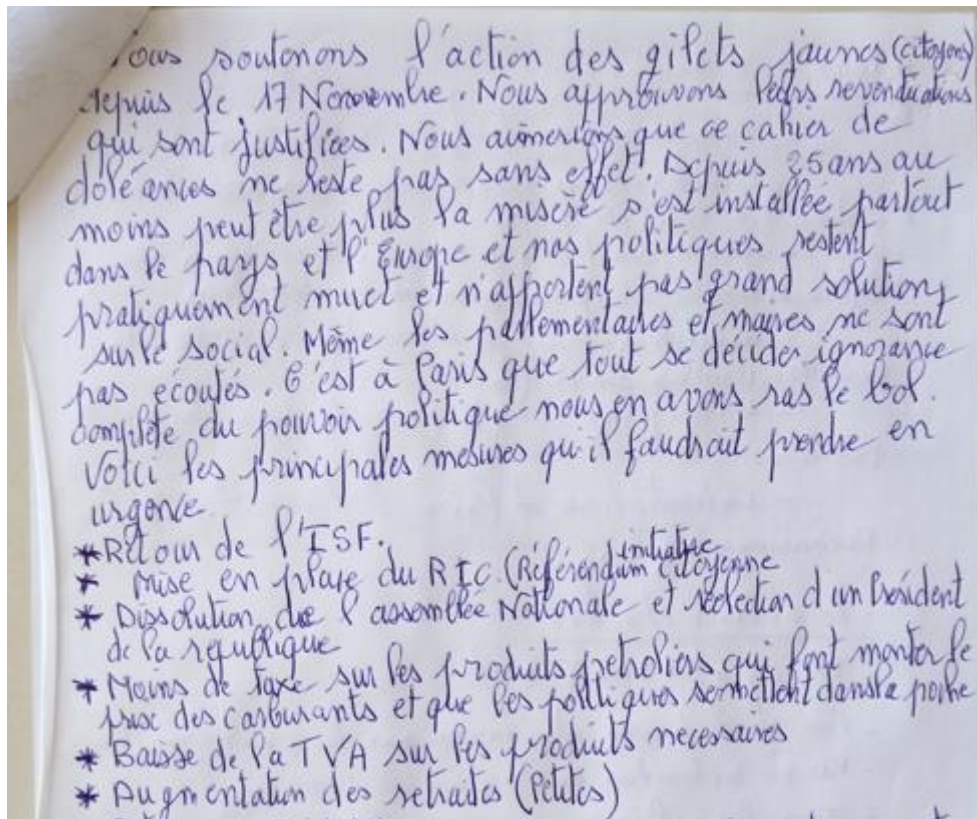
Couverture AMF couleur.

Titre : Cahier de doléances et de propositions.

Clos le 20/2/2019

6 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



#### Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [ ].

**1. Dactylographié (collé au verso de la couverture), 18 lignes, 152 mots (homme)**

[Manuscrit] [Nom Prénom]

- Régler en priorité absolue le problème des SDF plutôt que d'en créer de nouveaux.
- Suppression de la taxe carbone, la faire payer aux pollueurs (compagnies aériennes, grosses industries).
- Redonner aux retraités leur pouvoir d'achat (indexation de toutes les retraites sur l'inflation et suppression des 1,7 de CSG pour tous).
- Rétablissement de l'ISF.
- Suppression de toutes les niches fiscales.
- Suppression de la TVA sur la TVA.
- Taxation majorée des produits de luxe.
- Vote obligatoire et prise en compte des votes blancs.
- Casier judiciaire vierge pour TOUS LES ÉLUS.
- Révision de la Constitution par voie référendaire.
- Politique migratoire plus stricte.
- Séparation des pouvoirs : ÉTAT/JUSTICE.
- Suppression des avantages non taxés, non imposables versés aux élus, hauts fonctionnaires et autres.
- Reconsidération des avantages accordés par bon nombre de sociétés : SNCF, EDF, compagnies aériennes, etc., facilitant ainsi une baisse des tarifs.

[Signature]

---

**2. Manuscrit, 26 lignes, 184 mots (homme)**

- Fin du CICE pour les grands groupes (MacDo, Google, Amazon, Carrefour, etc.). Maintien du CICE pour les petites et moyennes entreprises.
- Lutter contre la fraude fiscale et aller chercher les 80 milliards de fraude dans la poche des fraudeurs.
- Davantage de progressivité dans l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire plus de tranches.
- Favoriser le transport des marchandises par la voie ferrée.
- Renationaliser les autoroutes pour que les profits servent au réseau routier.
- Taxer le fuel maritime et le kérosène.
- Suppression de la taxe d'habitation pour tous et compensation de la dotation aux communes par l'État.
- Pas de hausse sur le gaz, l'électricité, l'eau sans autorisation du Parlement.
- Vie démocratique :
- Tout représentant élu aura le droit au salaire médiant. Ses frais de transport seront surveillés et remboursés s'ils sont justifiés.
- Fin des indemnités présidentielles à vie.
- Suppression des indemnités aux élus quand ils ont cessé leur mandat, ainsi que la suppression des avantages.
- Plafonnement du salaire des hauts fonctionnaires à 8 000 euros.
- Mise en place du RIC dans la Constitution.

[Prénom Nom], le 15-01-2019 / 15h30

---

**3. Manuscrit, 23 lignes, 153 mots**

Pour les retraités, il paraît qu'il y a un minimum vieillesse à 830 € qui n'est concerné par l'aide accordée aux retraités.

Minimum signifie qu'en dessous de cette somme il est inconcevable de vivre, alors où j'en suis avec 700 €/mois de retraite ? Passé aux oubliettes ? Bien sûr que non, puisque l'État pense que j'ai trop d'argent, alors on m'a supprimé l'allocation logement de 120 € sous prétexte que j'avais trop de revenus. Alors pourquoi ceux qui touchent au-delà de 1200 €/mois sont aidés ?

Et les loyers ? Ne pourraient-ils pas baisser un peu ? Je suis en colocation et je paye 400 € par mois - Je vous laisse faire le calcul...

Je voudrais rappeler que lors des élections présidentielles seulement 1/3 de la population française a voté pour E. Macron. Alors 2/3 sont contre sa politique. Pourrait-il en tenir compte et ne plus se prendre pour Jupiter ?

---

**4. Manuscrit, 31 lignes, 264 mots (couple)**

Nous soutenons l'action des Gilets jaunes (citoyens) depuis le 17 novembre. Nous approuvons leurs revendications qui sont justifiées. Nous aimerions que ce cahier de doléances ne reste pas sans effet ! Depuis 25 ans au moins, peut être plus, la misère s'est installée partout dans le pays, et l'Europe et nos politiques restent pratiquement muets et n'apportent pas grande solution sur le social. Même les parlementaires et maires ne sont pas écoutés. C'est à Paris que tout se décide, ignorance complète du pouvoir politique, nous en avons ras-le-bol. Voici les principales mesures qu'il faudrait prendre en urgence.

- Retour de l'ISF.
- Mise en place du RIC (référendum initiative citoyenne).
- Dissolution de l'Assemblée nationale et re-élection d'un président de la République.
- Moins de taxes sur les produits pétroliers qui font monter le prix des carburants et que les politiques se mettent dans la poche.
- Baisse de la TVA sur les produits nécessaires.
- Augmentation des retraites (petites).
- Retour aux urnes.
- Pas de retraite inférieure à 1500 € pour vivre dignement.
- Revalorisation des retraites sur le coût de la vie.
- Augmentation du SMIC pour vivre dignement de son travail.
- Du travail pour tout le monde (jeunes).
- Suppression de la taxe habitation pour les bas revenus mais selon un seuil. Pour les autres, non, pour redonner aux collectivités locales (mairie) dont les budgets fondent comme peau de chagrin.
- Pour terminer arrêtons la désertification dans nos campagnes avec la suppression des commerces (Trésor public, pharmacie, boulangerie, et j'en passe et des meilleurs).

Nous espérons que ce Grand débat porte des fruits sinon on va à la révolution (voire guerre civile).

---

**5. Manuscrit, 25 lignes, 181 mots**

Pour les retraités :

- Suppression de 1,86 % de CSG.
- L'indexation totale des pensions sur l'indice du coût de la vie.
- Une garantie sur le maintien dans les règles actuelles des pensions de réversion.
- Rétablissement de la part de 0,5 point pour les veuves ou veufs.
- Rattrapage de 3 % compte tenu des pertes passées.
- Interdiction de faire de l'argent sur les personnes âgées.
- Le pouvoir d'achat :
- SMIC à 1300 € nets.
- Fin de la hausse des taxes sur les carburants.
- Pas de retraites en dessous de 1200 €.
- Tous les salaires ainsi que les retraites et les allocations doivent être indexés à l'inflation.
- Limiter les CDD au profit des CDI.
- Fin du travail détaché : il est anormal qu'une personne qui travaille sur le territoire français ne bénéficie pas du même salaire et des mêmes droits. Toute personne étant autorisée à travailler sur le territoire français doit être à égalité avec un citoyen français et son employeur doit cotiser à la même hauteur qu'un employeur français.

**6. Manuscrit (demi-feuille agrafée), 21 lignes, 152 mots**

Pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités, réévaluer chaque année le montant des retraites en fonction de l'inflation ; les 0,3 % promis par le P.M. ne suffisent pas.

En vertu de la formule du législateur "égalité devant l'impôt", annuler la taxe d'habit. pour tous les citoyens assujettis (consulter les "sages" du Conseil constitutionnel).

Instaurer la proportionnelle intégrale pour l'élection des députés.

Retirer la signature française du pacte de Marrakech sur l'immigration. Organiser un référendum national pour décider de la suite à donner.

Égalité devant l'impôt ? Pas sûr !

Démonstration :

	Exonérés	Assujettis	Exemple chiffré pour un revenu mensuel de 2100 €
Impôt sur le Revenu (I/R)	54 %	46 %	I/R.2200 12 =183€/m
Taxe d'habitation	80 %	20 %	TH 508 12 =42€/m
CSG	70 % (si revenu<2000€)	30 % (si rev>2000€)	+ 40€/m
	Ex R=1950 €	Ex R=2100 € -265 €	<u>265€/m</u>
RESTE	1950 € /m	1835 € /m (revenu disponible mensuel)	

[FIN]